

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session régulière du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 10 septembre 2007, à 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Madame la conseillère  
et messieurs les conseillers

Julie Dubois  
Julien Dufour  
Martial Hovington  
Patrice Imbeault  
Jacques Morris

Est absente: Pierrette Larouche, conseillère

Est également présente : Madame la directrice générale  
et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 13 août 2007;
4. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session d'ajournement du 23 août 2007;
5. Dépôt et acceptation de la liste des dépenses d'août 2007;
6. Période de questions;
7. Correspondance:
  - Nouvelle version de votre assurance *LA MUNICIPALE*,
  - Politique adoptée par la MMQ pour un meilleur contrôle des risques liés à l'eau potable,
  - Rapport environnemental,
  - Constructions S.R.V.,
  - Transports Québec, approbation des traverses, circulations et permis de voirie pour les véhicules hors route sur le réseau supérieur,
  - Service d'incendie de Forestville, accusé réception,
  - CLD, informations sur de nouveaux programmes Laboratoires ruraux et produits de spécialité,
  - SADC, information sur le programme des fruits et fleurs d'ici,
  - Boulangerie d'Hauterive,
  - Municipalité Sacré-Cœur au serv. d'incendie de Forestville,
  - Maison des Jeunes, réparations,
  - Parc Canada et Caisse.Pop. - Invitation à une conférence « La performance par le plaisir »,
  - Immigration et Communautés culturelles, Semaine québécois des rencontres interculturelles,
  - Agence de la Santé et des serv. soc. de la Côte-Nord, Journée nationale du sport et de l'activité,
8. Comité ZIP demande d'aide financière ( 250\$ ),
9. Croix-Rouge, renouvellement de l'entente de service ( 66\$ ),

10. Pierrette Larouche, poste vacant;
11. CLD, projet du Parc à roulettes;
12. Quittance PMVI. Patinoire et Corporation touristique , bloc sanitaire,
13. Demande dans le cadre du PMVI, caserne;
14. Nomination d'un représentant municipal sur le conseil d'administration :
  - Archéo-Topo,
  - Comité des ressources humaines,
  - Comité aréna,
  - OMH de Bergeronnes,
15. Dossier des archives municipales;
16. Mutuelle de prévention en Santé et Sécurité du Travail de la FQM;
17. Programme de mise en valeur du milieu forestier, Lac à Raymond;
18. Caserne :
  - Construction, TDA,
  - Arpentage du terrain,
  - Préparation du terrain,
  - Publication de l'appel d'offre,
19. Camion auto-pompe :
  - Mandat à une firme d'avocat - copie de refus d'assurance et réclamations des coûts;
20. Mandat d'arpentage - terrains 44-B / 44-A / recherche de titres
21. Politique administrative - Tarif pour photocopies et télécopies-citoyens;
8. Période de question;
9. Varia;
10. Fermeture de la session.

#### OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

M. Bouchard souhaite la bienvenue à l'assemblée.

#### **07-09-2004 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
 APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec l'ajout des points suivants à l'item « VARIA », que cet item demeure ouvert :

- Entente sur le service d'incendie de la Ville de Forestville;
- Travaux sur la rue du Bosquet et de la rivière;
- Camping Bon-Désir - conflit
- Ouverture de la salle de quilles;
- Permis-entrepreneur pour la Municipalité;
- Achat de la fournaise à l'édifice municipal;
- Accotement, Rang St-Joseph;
- Fumeurs, face à la Polyvalente;

#### **07-09-2005 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 13 août 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session régulière du 13 août 2007 soit et est accepté tel que rédigé.

**07-09-2006 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session d'ajournement du 23 août 2007**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session d'ajournement du 23 août 2007 soit et est accepté avec la correction suivante de la résolution **07-08-1997** « arrêtent la négociation » au paragraphe 3.

**07-09-2007 Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit d'août 2007**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer du mois d'août après correction du montant réclamé par M. Francis Bouchard, au lieu de 102.20\$ est de 51.10\$ et que la réclamation de la firme FINAR soit autorisée mais que le déboursement soit fait après que la compagnie ait refait les modifications sur les plans et devis exigées par la Municipalité, soit acceptée telle que déposée après vérification des deux conseillers responsables des finances.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT 2007**

Je, Myriam Lessard, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 62 604,71 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

LISTE DES COMPTES À PAYER 2007-08		
Arthur Simard	Location garage incendie	3 000.00 \$
Atelier Brisson	Fourniture réparation machineries	45.57 \$
Bodycote	Analyses d'eau	497.96 \$
Cain Lamarre Casgrain Wells	Frais recouvrement taxes	1 062.93 \$
Francis Bouchard	Frais déplacements maire juil et août 2007	102.20 \$
DAA (Daniel Arbour et Ass.)	Mise à niveau plan d'urbanisme et consultation	7 230.13 \$
Dépanneur des Berges	Essence machineries	275.18 \$
Dicom	Transport fourniture station filtration	36.36 \$
Équipement GMM	Frais photocopies mensuelles	101.96 \$
Explos-Nature	Cadeaux souvenir jeunes terrain jeux	240.00 \$
Fédération québécoise Municipalités	Transport tests d'eau	50.49 \$
Finar bâtiment d'acier	Projet construction caserne-confection plans et devis	3 173.51 \$
Groupe-conseil TDA	Étude sur réseau - projet prolongement aqueduc au Cap-Bon-Désir	156.94 \$
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	792.53 \$
John Meunier	Fourniture station filtration	61.90 \$
Les éditions juridiques	Mises à jour code civil et code procédures	83.74 \$

Les entreprises Carl Brassard	Contrat entretien éclairage public aout 2007	538.53 \$	
Les laboratoires SL inc.	Analyse des données - projet recherche en eau potable	1 139.50 \$	
Les produits Lépine	Fournitures d'entretien ménager	82.02 \$	
Lily Aubé	Location pelle mécanique - répar. aqueduc + ponceau base plein air	402.00 \$	
L.P. Tanguay	Chlore	672.30 \$	
LT centre alternateur démarreur	Pièce camion incendie Ford 1982	398.83 \$	
Martial Hovington	Inspection chemins verbalisés conseiller et DG	43.75 \$	
Municipalité des Escoumins	Contrat entretien rue Otis saison 2006-2007	1 783.00 \$	
Municipalité de Longue-Rive	Souper bénéfique 4 conseillers	210.00 \$	
Papeterie du Fleuve	Fournitures de bureau	19.35 \$	
Pièces d'autos Deschênes enr.	Fourniture voirie	271.07 \$	
Produits BCM	Construction ponceau égout pluvial rue du Bosquet	4 397.23 \$	
Quincaillerie Lepage	Fourniture d'entretien bâtiment	176.19 \$	
Société d'aide au développement Canada	Soirée 20ième anniversaire le 7 septembre 2007 à Tadoussac	60.00 \$	
Sans bornes inc.	Fourniture réparation aqueduc	166.55 \$	
Signo-Tech inc.	Panneaux signalisation voirie	519.73 \$	
Techno Feu	Location camion incendie aout et sept 2007	4 102.20 \$	
Télégramme plus	Faire part famille Boucher (décès mairesse Québec)	31.56 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>31 925.21 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2007-08</b>			
Luc Caron	Réclamation aout 2007	225.13 \$	8343
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	333
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	334
Sébastien Guay	Travaux mises aux normes comptables	984.67 \$	335
Hydro-Québec	Électricité	784.18 \$	338
Commission des Loisirs de Bergeronnes	Contribution municipale	2 000.00 \$	364
Bell Canada	Communications	332.95 \$	365
Martin Gagné	Gardiennage groupe Français	50.00 \$	366
Sébastien Guay	Travaux mises aux normes comptables	364.64 \$	367
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	368
Poste Canada	Timbres	100.00 \$	370
ADMQ	Frais inscription colloque de zone DG	190.00 \$	371
Petite caisse	Frais poste, fourniture bureau, aliments	194.34 \$	373
Sébastien Guay	Travaux mises aux normes comptables	672.31 \$	374
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	375
Ministère du revenu du Québec	DAS aout 2007	2 808.43 \$	376
Receveur général du Canada	DAS aout 2007	1 463.21 \$	377
Luc Caron	Réclamation sept 2007	225.13 \$	378
Hydro-Québec	Électricité bâtiments	396.10 \$	379
Bell Canada	Communications	170.76 \$	380
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	382
Sébastien Guay	Travaux mises aux normes comptables	900.15 \$	383
MRC Haute-Côte-Nord	Quotes parts	18 517.50 \$	384
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>30 679.50 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>62 604.71 \$</b>	

## Période de questions

Les questions portent sur les points suivants :

- Recherche des titres de propriété, résidence du 79 rue du Fleuve.
- Dossier site Internet de la Municipalité des Bergeronnes
- Chalet de Madame Marie Hovington
- Entretien chemins Graniber-Tulinor
- Plantation d'arbres

## **Correspondance :**

M. le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont pris connaissance du courrier et s'il y a des questions.

- Nouvelle version de votre assurance *LA MUNICIPALE*
- Politique adopté par la MMQ pour un meilleur contrôle des risques liés à l'eau potable
- Rapport environnemental
- Constructions S.R.V.
- Transports Québec, approbation des traverses, circulations et permis de voirie pour les véhicules hors route sur le réseau supérieur
- Service d'incendie de Forestville, accusé réception
- CLD, informations sur de nouveaux programmes Laboratoires ruraux et produits de spécialité
- SADC, information sur le programme des fruits et fleurs d'ici
- Boulangerie d'Hauterive
- Municipalité Sacré-Cœur au serv. d'incendie de Forestville
- Maison des Jeunes, réparations
- Parc Canada et C.Pop.: Invitation à une conférence « La performance par le plaisir »
- Immigration et Communautés culturelles, Semaine québécois des rencontres interculturelles
- Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Côte-Nord

### **07-09-2008 Comité ZIP, demande d'aide financière pour un atlas coûts (250.00\$)**

---

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'aide financière de la part du Comité Zip pour la réalisation d'un Atlas cartographique regroupant les usages et les ressources de la zone côtière du territoire de la Manicouagan et de la Haute Côte-Nord;

ATTENDU QUE la contribution demandée correspond à un montant de 250.00\$ en espèce qui servira au graphisme et à l'impression de l'Atlas cartographique;

ATTENDU QU'il y a possibilité que la contribution soit sous la forme de bénévolat correspondant à un montant approximatif;

ATTENDU QUE LA Municipalité n'a pas les ressources financières pour participer à ce projet et qu'elle est intéressée à la production de cet Atlas;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois

APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité adresse une demande de collaboration dans ce dossier auprès d'autres partenaires financiers de la Municipalité soit la Corporation touristique des Bergeronnes, le Centre d'Archéo-Topo et l'école de la Mer (Explo-Nature),

### **07-09-2009 Renouvellement de l'entente de service aux sinistrés de la Croix-Rouge**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé une entente de service avec la Croix-Rouge pour une période de trois ans (2006 à 2009) afin d'offrir un

support technique lors de sinistres auprès des contribuables de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la facturation se fait annuellement et que le mode de calcul est identique pour l'ensemble des Municipalités soit dix cents (.10\$) per capita;

CONSIDÉRANT QUE la population de la Municipalité des Bergeronnes est de 660;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes défraye la facture pour l'année 2007-2008 déposée lors de cette session publique correspondant à un montant de 66.00\$.

#### **Avis de dépôt**

---

Dépôt de la lettre de démission de la conseillère Pierrette Larouche au siège no. 5.

#### **07-09-2010 Retrait de la Municipalité du projet de parc à roulette déposé au CLD**

---

ATTENDU QU'après avoir consulté le comité responsable du dossier du parc à roulettes;

ATTENDU QUE les responsables du dossier ont exprimé par écrit aux membres du Conseil municipal de ne plus poursuivre les démarches dans ce dossier et que le poulx des jeunes est négatif pour l'installation d'un tel équipement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité demande officiellement au Centre de Développement local de réinvestir les sommes octroyées pour ce projet dans l'enveloppe budgétaire global de la Municipalité des Bergeronnes;

Que la Municipalité réserve ces fonds à un autre projet structurant de la Municipalité pour l'année 2007-2008;

#### **07-09-2011 Quittance Projet patinoire de la Municipalité des Bergeronnes, Programme PMVI**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes est admissible au programme de mise en valeur intégrée en raison de la construction du poste de Bergeronnes sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes dispose, dans le cadre de ce programme, d'un crédit de mise en valeur intégrée d'un montant de 324 500\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes a terminé la réalisation d'une initiative de mise en valeur intégrée prévue dans la convention signée avec Hydro-Québec le 15 octobre 2000;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes a reçu d'Hydro-Québec pour la réalisation de cette initiative un montant de 17 000\$ prélevé à même son crédit de mise en valeur de 324 500 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité accepte le rapport de réalisation de l'initiative programme de mise en valeur intégrée sous réserve du remboursement final de 17 000 \$ pour le transmettre à Hydro-Québec;

**07-09-2012 Quittance Projet de la Corporation touristique,  
aménagement d'un bloc sanitaire, programme PMVI**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes est admissible au programme de mise en valeur intégrée en raison de la construction du poste de Bergeronnes sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes dispose, dans le cadre de ce programme, d'un crédit de mise en valeur intégrée d'un montant de 324 500\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes a terminé la réalisation d'une initiative de mise en valeur intégrée prévue dans la convention signée avec Hydro-Québec le 15 octobre 2000;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes a reçu d'Hydro-Québec pour la réalisation de cette initiative un montant de 18 673\$ prélevé à même son crédit de mise en valeur de 324 500 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR M le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martial Hovington  
ETRÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité accepte le rapport de réalisation de l'initiative programme de mise en valeur intégrée sous réserve du remboursement final de 18 673 \$ pour le transmettre à Hydro-Québec;

**07-09-2013 Dépôt du projet de la Municipalité des Bergeronnes  
« Construction de la caserne des pompiers des  
Bergeronnes » dans le cadre du programme PMVI**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bénéficie du programme PMVI avec Hydro-Québec

CONSIDÉRANT QUE suite à la séance publique tenue dans le cadre de ce programme et que le projet de la Municipalité des Bergeronnes. « Construction de la caserne de pompiers des Bergeronnes » a été retenu;

CONSIDÉRANT QUE la mise de fonds demandé dans le cadre de ce programme est de 75 000 \$ sur un montant maximal de 400 000 \$ ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseillère Julie Dubois  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser le maire de la municipalité des Bergeronnes, M. Francis Bouchard, à présenter le dossier argumentaire à Hydro-Québec;

D'autoriser le maire de la municipalité des Bergeronnes, accompagné, à titre de témoin, de la secrétaire-trésorière Mme Myriam Lessard, à signer la convention de réalisation du programme de mise en valeur intégrée de la Municipalité des Bergeronnes du poste de Bergeronnes entre Hydro-Québec et la municipalité;

D'autoriser le conseil municipal des Bergeronnes à engager le coût de réalisation de l'initiative pour un montant maximum de 75 000 \$ dans le cadre de ce programme;

QUE la Municipalité des Bergeronnes signe l'entente relative à la réalisation d'autoriser le conseil municipal des Bergeronnes à exploiter et à entretenir l'initiative en tant que responsable de cet investissement dans l'environnement de son territoire.

**07-09-2014 Nomination d'un représentant municipal au sein du  
Conseil d'administration d'Archéo-Topo**

---

CONSIDÉRANT QUE le conseiller M. Jacques Morris a remis sa démission aux comités d'Archéo-Topo, des ressources humains et de l'aréna;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes doit nommer deux représentants municipaux sur le Conseil d'administration d'Archéo-Topo;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux sont surchargés dans la représentativité au sein des divers comités :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la nouvelle représentante au Conseil d'administration d'Archéo-Topo de la Municipalité des Bergeronnes soit Mme Julie Dubois et que cette dernière assume cette fonction temporairement jusqu'à l'élection d'un nouveau membre du Conseil municipal.

**07-09-2015 Engagement d'un archiviste**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de par loi sur les Archives nationales, a l'obligation de conserver ses documents et d'avoir un calendrier de conservation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a aucune étape de réaliser dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a rencontré M. Guérin des Archives nationales du Québec et que ce dernier recommande fortement de procéder dans les plus brefs délais dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une offre de service d'une personne ayant toutes les connaissances, les compétences pour réaliser ces

activités, qu'elle fut recommandée par M. Guérin et qu'elle offrira un support au personnel à l'emploi de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la proposition reçue par la personne ressource est échelonnée sur une période de 3 ans afin d'équilibrer le budget;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte l'offre de service de Mme Danny Dufour;

QUE cette dernière pourra débiter les travaux dans les meilleurs délais à sa convenance;

QUE la Municipalité accepte de réaliser le travail sur une période de 2 ans au lieu de trois tel que spécifié dans l'offre de service soit la première partie pour l'année 2007 et la deuxième se déroulera à l'année financière 2008;

QUE la Municipalité accepte de défrayer l'achat d'équipement essentiel pour la classification des documents sur présentation d'un budget qui devra être approuvé préalablement par les membres du conseil;

Q'Il y aura possibilité d'envisager de prendre une entente annuelle pour l'épuration des documents;

**07-09-2016 Résolution pour signature d'une entente avec la CSST pour la participation à une mutuelle de prévention**

---

IL EST RÉSOLU, les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la *Commission de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2008 soit acceptée telle que rédigée, et que la **Fédération Québécoise des Municipalités** soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la municipalité des Bergeronnes ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, **tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité.**

**07-09-2017 Acceptation de l'entente de financement dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II- Année 2007-2008**

---

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé par la Municipalité des Bergeronnes dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II- année 2007-2008 de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le financement des dépenses admissibles provient de la MRC pour un montant de 52 170 \$ et de la Municipalité des Bergeronnes pour un montant de 5 700 \$ ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte de signer l'entente de financement conditionnellement à la participation financière d'autres partenaires pour un montant de 2 500\$ :

QU'il y ait un responsable de projet nommé dans ce dossier afin d'assurer un suivi rigoureux des travaux;

**07-09-2018 Mandat a un avocat : assurance camion auto-pompe**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a délégué ces compétences en incendie au Service d'Incendie de la Ville de Forestville via une entente inter-municipale;

CONSIDÉRANT QU'avec cette délégation tous les pouvoirs sont délégués à cette instance ;

CONSIDÉRANT QUE c'est la direction qui assume les responsabilités des opérations tant des immeubles que des véhicules et que la Municipalité a un droit de veto uniquement sur l'approbation des dépenses;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties (2) ont une mésentente sur l'utilisation du camion AUTO FORD incendie de 1982 appartenant à la Municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a en sa possession une attestation ULC signifiant que le camion auto-pompe peut être remis en opération et que la direction de l'entente intermunicipale refuse de le mettre opérationnel en mentionnant à la Municipalité que la compagnie d'assurance de l'entente refuse d'assurer le dit camion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à la direction du service d'incendie de lui remettre une copie du refus de l'assureur de l'entente intermunicipale;

IL EST PROPOSE par la conseillère Julie Dubois  
ET APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
ET RESOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes mandate la firme d'avocat HEENAN BLAIKIE AUBUT, en l'occurrence Me Pierre C. Bellavance de la représenter dans ce dossier contre la direction de l'entente intermunicipale du service d'Incendie de Forestville, de transmettre tous les documents pertinents dans ce dossier;

QUE la Municipalité des Bergeronnes mandate immédiatement Me Bellavance à déposer une mise en demeure contre la direction de l'entente intermunicipale concernant la confirmation du refus des assureurs de mettre en opération le camion auto-pompe de la Municipalité;

QUE les services de Me Bellavance de la firme HEENAN BLAIKIE AUBUT soient retenus pour tous nouveaux développements dans ce dossier;

**07-09-2019 Mandat de recherches des titres pour les terrains 44-B et 44-A**

---

CONSIDÉRANT QU'après vérification auprès de l'inspecteur municipal des propriétaires des dits terrains, il y a une problématique d'identification des propriétaires;

CONSIDÉRANT QU'avant d'autoriser la vente de terrains de la Municipalité, nous devons vérifier le respect de la réglementation et les répercussions d'une telle vente pour les propriétaires adjacents;

IL EST PROPOSE par la conseillère Julie Dubois  
ET APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
ET RESOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité mandate son personnel a procéder à une recherche de titres auprès de professionnels concernés et en assume les coûts;

**07-09-2020 Politique administrative, tarif pour les photocopies et télécopies**

---

CONSIDÉRANT QUE cette politique n'a pas été revue depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate qu'il y a du laxisme dans ce dossier;

QU'avant d'autoriser la vente de terrains de la Municipalité, nous devons vérifier le respect de la réglementation et les répercussions d'une telle vente pour les propriétaires adjacents;

IL EST PROPOSE par la conseillère Julie Dubois  
ET APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les frais de service pour les contribuables de la Municipalité des Bergeronnes seront :

- .25\$ la feuille pour les photocopies, noir et blanc
- .75\$ la feuille pour les photocopies, couleur
- 1.00\$ la feuille pour télécopies et .25\$ la feuille supp. à l'envoi
- 1.00\$ la feuille pour télécopies et .25\$ la feuille supp. à la réception

Suite à un tour de table et devant les opinions divergentes sur le sujet, M. le Maire demande le vote.

Pour la proposition	Contre la proposition
Mme Julie Dubois	M.Martial Hovington
M. Patrice Imbeault	M.Jacques Morris
M. Julien Dufour	

Le résultat étant de 3 votes POUR et 2 votes CONTRE, la résolution est ACCEPTÉE À MAJORITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions portent sur les points suivants :

- Horaire d'ouverture du bureau aux contribuables
- Caisse Populaire Desjardins; pétition pour guichet automatique
- Terrain de la caserne
- Agence de santé
- Entretien hivernale de la rue du Fleuve

**VARIA**

**07-09-2021 Rue du Bosquet et rue de la Rivière**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à la demande de soumission pour la rue du Bosquet;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sur la rue de la Rivière sont une urgence pour le respect de la sécurité des contribuables des Bergeronnes;

IL EST PROPOSE par la conseillère Julie Dubois  
ET APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité réalise les travaux sur les deux rues identifiées préalablement soit des travaux de voiries pour améliorer l'écoulement des eaux fluviales et procéder le plus tôt possible;

Suite à un tour de table et devant les opinions divergentes sur le sujet, M. le Maire demande le vote.

Pour la proposition	Contre la proposition
Mme Julie Dubois	M. Julien Dufour
M. Patrice Imbeault	
M. Martial Dufour	
M. Jacques Morris	

Le résultat étant de 4 votes POUR et 1 vote CONTRE, la résolution est ACCEPTÉE À MAJORITÉ

**07-09-2022 Accotement Rang St-Joseph**

---

CONSIDÉRANT QU'il a dégradation de l'état de l'accotement dans le rang St-Joseph et que cette artère municipale est très achalandée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a l'obligation de l'entretien de cette route et qu'avant que la situation s'aggrave;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité demande un estimé pour les travaux à être réalisés sur ce tronçon afin de pallier à une dégradation de la situation qui demanderait un investissement financier plus élevé.

**07-09-2023 Fermeture de l'assemblée**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
QUE l'assemblée soit et est levée à 22 h 27

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Myriam Lessard  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière